

# LES SALARIEES DU SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

## Les grands oubliés du **SEGUR** de la santé !

**Les 183 euros par mois d'augmentation de salaire obtenus par les agents en lutte à l'Hôpital Public et dans les EHPAD (Fonction publique hospitalière) ne s'appliqueront pas au Secteur Social et Médico-Social Handicap.**



Le Ségur de la Santé est terminé et rien n'a été déterminé pour le secteur de médico-social et social public et privé. Une mascarade quand on sait que la crise sanitaire du Covid-19 a frappé de plein fouet notre secteur. Les professionnels qui accompagnent les personnes en situation de handicap à domicile ou en établissement ont été en première ligne et ont affronté, sans relâche, cette épidémie.

Depuis des années, les professionnels doivent faire face une prise en charge de plus en plus difficile : trouble du comportement, population vieillissante, ...

Trop souvent oublié.e.s et invisibles, elles et ils doivent être considéré.e.s et reconnu.e.s au même titre que tou.te.s les acteurs du soin.

Les organisations syndicales signataires (CFDT, FO et UNSA) se targuent d'avoir signé un bon accord et historique. Mais environ 40 000 agents de la fonction publique hospitalière du social et médico-social (hors EHPAD) ne sera pas de cet avis car ils ne bénéficieront pas de l'augmentation de rémunération de 183 euros comme le prévoit le Ségur.

**Pour la CGT, c'est le franchissement d'une ligne rouge, c'est inacceptable ! La CGT ne pouvait pas signer cet accord qui exclus autant d'agents.**

Dans un secteur qui peine à recruter se verra concurrencé par les EHPAD et les hôpitaux de la fonction publique hospitalière. Si rien ne change, ça sera l'hémorragie mettant tout un secteur en péril !

**Les agents ne veulent pas être considérés comme des sous-soignant.es et souhaitent être reconnu légitimant au même titre que les personnels des EHPAD et les hôpitaux. Ils revendiquent une revalorisation pour TOUS**

Le gouvernement doit répondre aux urgences de notre secteur et aux revendications portées depuis longtemps par les salarié.e.s du secteur social et médico-social :

- ⇒ **Des effectifs supplémentaires ;**
- ⇒ **La revalorisation des qualifications ;**
- ⇒ **Des augmentations de salaire (300 euros nets immédiatement puis un réel rattrapage des salaires) ;**
- ⇒ **Le refinancement de la sécurité sociale par une répartition plus juste des richesses.**

**C'est aussi pour cela que la CGT appelle**

**à la GREVE et à MANIFESTER**

**LE 17 SEPTEMBRE 2020 :**

**LORIENT : 10H30 PLACE GLOTIN**

**VANNES : 10H30 POULFANC**

**BELLE ILE : 11H LE PORT LE PALAIS**

**PONTIVY : 10H30 LA PLAINE**

